# 2020 RAPPORT D'ACTIVITÉ

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE-FENSCH





# **Syndicat mixte des transports urbains Thionville - Fensch**

1a Avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ

Tél: 03 82 57 18 19 Mail: secretariat@smitu.fr

www.smitu.fr

## La mobilité sous toutes ses formes

Le Syndicat mixte des transports urbains (SMiTU) est l'Autorité organisatrice de la mobilité durable (AOMD).

Elle a pour objet : l'organisation, la gestion et l'amélioration des transports de personnes sur son périmètre, avec la mise en place et le suivi du service public.

Le SMiTU a délégué la gestion des services de transports urbains à la société Kéolis Thionville-Fensch. Cette dernière exploite ainsi le réseau de transports du SMiTU Thionville Fensch, appelé Citéline.







# SOMMAIRE

| 07        | •                                       | L'institution   |
|-----------|---|---|
| 09        | •                                       | Les instances politique du SMiTU  |
| 10        | • | Les Commissions techniques  |
| 13        | • | Les activités des instances du SMiTU  |
| 14        | •                                       | Les décisions prises en 2020 dans le cadre de la délégation<br>permanente du Président  |
| 16        |   | L'organigramme du personnel   |
|           |   |   |
| 17        |   | Le réseau   |
| 19        | ••••••                                  | Présentation du nouveau réseau Citéline   |
| 23        | ••••••                                  | Réalisation de la nouvelle carte réseau   |
| <b>26</b> | ••••••                                  | Aménagements apportés au réseau Citéline  |
| 28        |   | Création d'un comité des partenaires  |
| 29        |   | Signature d'une convention relative à la gestion des titres d'accès au parc à vélos et au parking relais de Thionville Metzange |
| 30        |   | La grille tarifaire 2020-2021   |
|           |   |   |
| 31        |   | Les travaux   |
| 32        |   | Mise en service de la nouvelle station de lavage  |
|           |   |   |

| 33 | Le projet Citézen  |  |  |
|----|--|--|--|
| 34 | Un nouveau planning déterminé pour la réalisation du Citézen |  |  |
| 36 | La plan de financement du projet Citézen est validé          |  |  |
| 38 | Actualisation du plan de financement du Citézen              |  |  |
| 40 | Présentation du nouveau dépôt                                |  |  |
| 41 | Présentation du nouveau dépôt                                |  |  |
| 44 | Le SMiTU en chiffres   |  |  |
| 49 | Les marchés  |  |  |





Roger SCHREIBER
Président du SMiTU et de Trans Fensch
Président du SCOTAT
Adjoint au Maire de Thionville

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable (AOMD), le SMiTU construit aujourd'hui l'offre de transport qui sera proposée demain aux 186 000 habitants du bassin.

Une concertation avec les différents acteurs présents sur le territoire a été engagée, comme en témoigne la création du comité des partenaires, pour proposer une offre plus cohérente, favorisant l'intermodalité et le développement durable. Le but est de satisfaire les attentes du plus grand nombre.

Malgré un contexte sanitaire difficile, l'année 2020 a été marquée par d'importantes avancées devant pérenniser la qualité de notre offre de transport public :

- la préparation de la délégation de service public de transport ;
- la fin des études du projet BHNS.

Ces actions traduisent une politique des transports ambitieuse pour doter notre territoire d'un réseau de transport durable.

# 1. L'institution

#### Le périmètre du SMiTU

Le périmètre du SMiTU est constitué de 35 communes, comptant plus de 186 000 habitants. Chaque collectivité est représentée au minimum par deux délégués.

D'une manière générale, le SMiTU veille à ce que chaque citoyen des 35 communes membres dispose du meilleur service de transport collectif possible.



Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville Communauté d'Agglomération du Val de Fensch Communes appartenant à la Communauté de Communes du Sillon Mosellan Communes appartenant à la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan Communes appartenant à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs Communes appartenant à la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette

# L'activité du SMiTU en quelques chiffres pour l'année 2020



6 Bureaux syndicaux



#### Le Bureau syndical du 29 septembre 2020



- 4 Comités syndicaux
- 10 Commissions techniques
- 21 décisions prises par le Prédient dans le cadre de sa délégation permanente
- 9 agents (à temps plein)

# Les instances politique du SMiTU

#### Le Bureau syndical

Le Bureau, sous la présidence de M. Roger SCHREIBER, est composé de 6 Vice-Présidents et de 8 assesseurs.

Les membres du bureau examinent les dossiers qui sont soumis par le Président et constituent une force de proposition sur les projets de délibérations.

## Les Commissions techniques

Les Commissions consultatives sont au nombres de six :

- Commission Finances Personnel
- Commission Plan de déplacements urbains
- Commission Transport en commun en site propre
- Commission Transport et réseau
- Commission Travaux
- Commission Accessibilité

Placées sous l'autorité d'un Vice-Président délégué, elles se réunissent avant les Comités syndicaux pour examiner les dossiers qui relèvent de leur domaine de compétence.

Elles peuvent également être chargées de mener une réflexion sur un projet particulier.

## Le Comité syndical

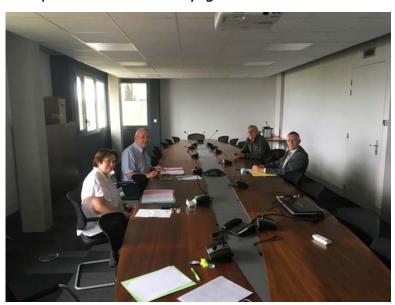
Le SMiTU est administré par une assemblée délibérante composée de 60 élus représentants les 35 collectivités membres.



# Les Commissions techniques

#### **Commission Finances-Personnel**

- Adoption du compte de gestion 2019
- Adoption du compte administratif 2019
- Affectation du résultat de l'exercice 2019
- Approbation du projet Citezen et de son nouveau planning
- Conclusion du contrat de financement pour le projet Citezen entre la BEI et le SMiTU
- Validation du plan de financement projet Citezen
- Acquisition foncière concernant le futur dépôt du SMiTU
- Subvention pour l'achat d'abri voyageurs



- Participations de collectivités 2020
- Adoption du budget supplémentaire 2020 du SMiTU
- AP/CP projet Citézen
- Plan de financement actualisé du projet Citézen
- Convention de financement avec la SNCF pour la réalisation de travaux concernant l'ouvrage de franchissement des voies ferrées
- Subvention pour l'achat d'abris voyageurs
- Subvention pour l'achat d'abris voyageurs et mise en accessibilité pour le parking de Metzange
- Geste commercial rentrée scolaire

▶ Avenant n°1 Convention de financement avec la SNCF pour la réalisation de travaux concernant l'ouvrage de franchissement des voies ferrées

- Décision modificative n°1 Exercice 2020
- Subvention abri voyageurs et accessibilité Fontoy

16 novembre

3 décembre

#### **Commission Transport-Réseau**

 Convention tri partite relative à la gestion des titres d'accès au parc a vélos et au parking relais de Thionville – Metzange

17 novembre

- Comité des partenaires composition et désignation adoption du règlement intérieur
- État des travaux de la CCSPL pour l'année 2019
- Geste commercial rentrée scolaire
- Présentation et validation du nouveau réseau
- Création de nouveaux titres pour l'accès au parking relais de Thionville-Metzange
- Annulation de la délibération n°2019/30 relative à la fin de la prise en charge par le SMiTU des élèves de Stuckange empruntant un service de la Région Grand Est

2 décembre

#### **Commission Travaux**

- Programme du futur centre de maintenance et de remisage
- Subvention pour achat d'abris voyageurs
- Subvention pour achat d'abris voyageurs et mise en accessibilité pour le parking de Metzange

19 novembre

## Commission Transports en commun en site propre (TCSP)

- Approbation du projet Citezen et de son nouveau planning
- Validation du plan de financement projet Citezen
- Acquisition foncière concernant le futur dépôt du SMiTU Divers

17 juin

# La Commission d'Appel d'Offres

Attribution du marché M2020-01 de maitrise d'œuvre pour les infrastructures lignes, parcs relais et systèmes du projet Citézen

17 juin

Attribution du marché de M2020-04 de mandat de maitrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation du projet Citézen

17 novembre

# Comité des partenaires

 Présentation du nouveau réseau de transport et de la délégation de service public

30 novembre

Présentation du nouveau réseau de transport, des aménagements des tracés et des créations de lignes pour le réseau de février 2021 7 décembre

## Les activités des instances du SMiTU

# **Bureau syndical**

Le Bureau syndical s'est réuni 6 fois en 2020 :

15 janvier 27 février 9 juin 03 novembre 29 septembre 1er décembre

#### Président

Roger SCHREIBER, CAPFT

#### **Vice-Présidents**

- 1. Patrick BECKER, CAPFT
- 2. Jean-François MEDVES, CAVF
- 3. Roland BALCERZAK, Hettange-Grande
- 4. Serge JURCZAK, CAVF
- 5. Pierre TACCONI, Guénange
- 6. Bernard VEINNANT, Basse-Ham

#### Assesseurs

Maurice LORENTZ, Volmerange-les-Mines Elsa PAULY, Bertrange Alexandre HOLSENBURGER, CAVF Denis BAUR, Kanfen Bernard GUERMANN, Boulange Jean-Marie COLIN, CAPFT Angèle KAPAR-COTRUPI, CAPFT Michèle BEY, CAVF

# Comité syndical

## Les mouvements des élus au sein du Comité syndical

Suite à la démission de Mme Séverine MATUSZEWSKI du Comité syndical du SMiTU, la Commune de Bertange a procédé à son remplacement lors de la séance du 29 septembre 2020, en désignant Mme Caroline VETZEL comme déléquée syndical du SMiTU. Elle siège à la Commission Transport - Réseau.

Suite à la démission de Mr Philippe GREINER, le Conseil Communautaire de la Communauté d' Agglomération du Val de Fensch en date du 1er octobre 2020, a désigné Mr André DEUTSCH pour le remplacer comme délégué syndical du SMiTU. Il siège à la Commission Finances - Personnel.

Ces derniers ont été installés dans leurs nouvelles fonctions lors du Comité syndical du 23 novembre 2020.

#### En 2020, le Comité syndical s'est tenu 4 fois :



Le Comité syndical a pris :



# Les décisions prises en 2020 dans le cadre de la délégation permanente du Président

▶ Décision n°014-2019 : C2019-009 - Assistance à maitrise d'ouvrage pour la passation des marchés de maitrise d'œuvre pour le projet CITEZEN

19 juin

- Décision n°015-2019 : Devis 2019-344 du cabinet Hourcabie Avocats travaux inhérents au projet de TCSP
- ▶ Décision n°016-2019 : Avenant n°2 Assurance Flotte Automobile / Auto-mission collaborateur - Consultation C2018-003
- ▶ Décision n°017-2019 : Achat de trois cars d'occasion au garage TONON
- Décision n°01-2020 : Marché d'assurances Risques statutaires
- Décision n°02-2020 : C2020-01 Assistance à la procédure de passation du marché d'AMO programmation pour le concours de maitrise d'œuvre du nouveau dépôt
- ▶ Décision n°03-2020 : Mesures exceptionnelles Gratuité des transports en commun du réseau du SMiTU Thionville Fensch et exploité par la SPL Trans Fensch
- Décision n°04-2020 : Résiliation amiable du marché C2019-007
- Décision n°05-2020 : Attribution du marché M2020-03 Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage de programmation de l'opération de construction du nouveau dépôt dans le cadre du projet Citézen
- ▶ Décision n°06-2020 : Attribution du marché M2020-02 Location maintenance de matériel informatique et services informatiques associés

▶ Décision 11°07-2020 : Conseil juridique et émission d'un avis juridique de droit français Cabinet Ashurst LLP

23 novembre

- ▶ Décision 11°08-2020 : Convention de financement des travaux situés rue des Abattoirs à Thionville - SNCF Réseau
- ▶ Décision 11°09-2020 : C2020-03 Assistance à la procédure de passation du marché de mandat de maitrise d'ouvrage pour la réalisation du projet Citézen
- ▶ Décision 11°10-2020: Attribution du marché M2020-05 Location maintenance d'un photocopieur et fourniture de consommables d'impression
- ▶ Décision 11°11-2020 : Renouvellement abonnement KBOX Transmission numérique des documents
- ▶ Décision 11°12-2020 : Mise à disposition temporaire du dépôt de Thionville
- Décision 11°13-2020 : Allongement de la durée de tolérance pour la gratuité des transports scolaires
- ▶ Décision 11°14-2020 : Remise en place du réseau de transport public de personnes existant avant le 1er septembre 2020

Décision n° 15-2020 : Attribution du marché M2020-01 - Maîtrise d'œuvre Infrastructure lignes, parc-relais et systèmes du projet Citézen.

9 décembre

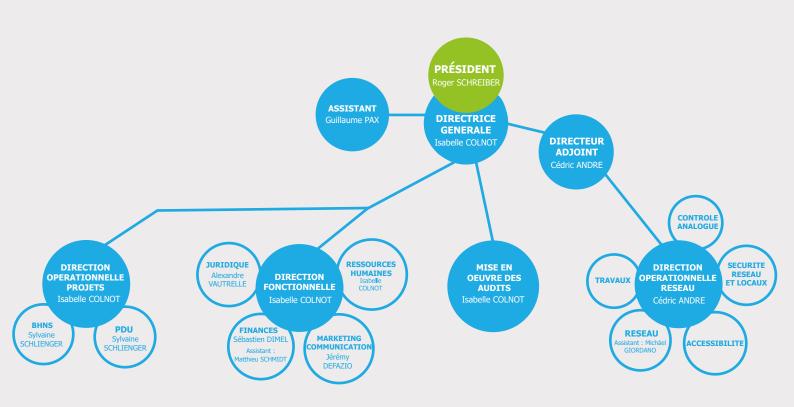
- Décision nº 16-2020 : Consultation juridique relative aux conditions de sortie de communes membres du Syndicat.
- Décision n° 17-2020: Diagnostic écologique et d'une étude d'impact sur la faune, la flore et les milieux naturels pour le projet CITEZEN.

## L'évolution du SMiTU

# L'organigramme du personnel

Les services du SMiTU compte 9 personnes.

Mr. Guillaume PAX a rejoint l'épuipe du SMiTU en date du 2 mars 2020, en tant qu'Assistant de direction, faisant suite au départ de Madame Sandrine RAGNI.



# 2. Le réseau du SMiTU Thionville-Fensch

- **16 lignes structurantes**
- 18 lignes complémentaires
- 2 lignes du dimanche
- Un service de transport à la demande dédié aux personnes à mobilité réduite, comprenant 2 mini bus Trans'PMR

# Le réseau de transport du SMiTU en résumé pour 2020

Un réseau entièrement restructuré pour la rentrée de septembre 2020 Une nouvelle numérotation des lignes (préfigurant le projet Citézen) 16 lignes strucurantes 18 lignes complémentaires 2 lignes du dimanche Une nouvelle carte du réseau de transport (sous différents formats) De nouveaux thermomètre reprenant schématiquement le tracé des lignes avec les différents arrêts Des fiches horaires horaires totalement revues et augmentées Des affiches annonçant le nouveau réseau de transport (disposées dans les deux boutiques Citéline, à l'accueil des Mairies, sur les bus) Des flyers distribués dans les établissements scolaires pour expliquer les procédures d'inscription au transport scolaire La création d'un Comité des partenaires

Une convention tripartite pour favoriser l'intermodalité et le développement

des modes de déplacement doux

## Présentation du nouveau réseau Citéline

Le SMiTU souhaite restructurer son réseau pour septembre 2020.

Pour se faire, une enquête Origine/Destination a été réalisée au premier trimestre 2019 et un cabinet d'étude spécialisé a été mandaté pour l'exploitation de ses données et la construction d'un nouveau réseau. Après étude et propositions, les tracés des lignes de l'ensemble du réseau ont été votés le 23 octobre 2019 en Comité Syndical.

Une nouvelle numérotation des lignes à destination du public a ainsi été établi.

#### Une nouvelle numérotation pour les lignes du réseau Citéline

Nous sommes reparti sur une nouvelle numérotation sans lien avec le réseau actuel afin de ne pas créer de confusion auprès des usagers et de communiquer sur un nouveau réseau plus efficace.

Nous avons apposé la lettre « S » comme « Structurantes » devant les numéros des lignes précitées.

La numérotation doit se faire en prenant en compte les fréquences : plus la fréquence est élevée, plus le numéro de la ligne sera haut dans le classement.

## **Lignes structurantes**

Ainsi, conformément à la nouvelle numérotation, il est proposé les couleurs suivantes pour les lignes structurantes :

| Lignes structurantes | Itinéraires                                   |
|----------------------|---|
| Ligne S01            | THIONVILLE Linkling 3 – YUTZ Aéroparc         |
| Ligne S02            | THIONVILLE Bel Air – THIONVILLE GASSION       |
| Ligne S03            | UCKANGE Rte de Metz – FLORANGE Moulin Daspich |
| Ligne SO4            | ALGRANGE Terminus – HAYANGE Feralia           |
| Ligne S05            | FONTOY Super U – HAYANGE Hôpital              |

| Lignes<br>structurantes | Itinéraires                                    |  |
|-------------------------|--|--|
| Ligne S06               | THIONVILLE Foch – KUNTZIG Bibiche              |  |
| Ligne S07               | UCKANGE Rte de Metz – MANOM Pommiers           |  |
| Ligne S08               | THIONVILLE Elange – Cattenom                   |  |
| Ligne 509               | HETTANGE-GRANDE Cité Soetrich – GUENANGE       |  |
| Ligne S10               | VOLMERANGE Douane – YUTZ IUT                   |  |
| Ligne S11               | THIONVILLE Oeutrange – HETTANGE-GRANDE Tilleul |  |

## Lignes circulant le dimanche

| Lignes circulant le dimanche | Itinéraires                                  |
|------------------------------|--|
| Ligne d25                    | Hayange Esplanade – Yutz Aéropark            |
| Ligne d26                    | Thionville Metzange – Thionville Arc-en-Ciel |

#### Lignes Citézen (Ligne à Niveau Elevé de Service)

Il a été décidé que les futures lignes Citézen se nommeraient C1 et C2.

Une couleur unique est dédiée aux lignes S20-21, S22-23 et S24 qui préfigurent le futur BHNS. Le projet Citézen bénéfice déjà d'une identité visuelle propre, nous avons donc utilisé la couleur dominante caractéristique du projet Citézen.

L'objectif est de les différencier dès à présent des autres lignes structurantes dites « classiques », préfigurant le passage aux futures lignes Citézen après 2026, tout en s'inscrivant dans une continuité.

| Lignes préfigurant le réseau<br>Citézen | Itinéraires                                      |
|---|--|
| Ligne <mark>S20</mark>                  | NEUFCHEF - THIONVILLE Foch                       |
| Ligne <mark>S21</mark>                  | ST-NICOLAS-EN-FORÊT - THIONVILLE Foch            |
| Ligne S22                               | HAYANGE Hurlevent - THIONVILLE Foch via Konacker |
| Ligne <mark>523</mark>                  | HAYANGE Hurlevent - THIONVILLE Foch via Marspich |
| Ligne S24                               | THIONVILLE Foch – YUTZ Arc-en-Ciel               |

## Lignes complémentaires

Les lignes complémentaires sont définies par secteur géographique. Nous avons donc choisi de dédier une couleur par secteur géographique pour les lignes complémentaires. Ainsi, il sera plus facile pour les usagers de se repérer et d'identifier rapidement les lignes.

Les propositions de lignes complémentaires sont les suivantes :

#### Secteur CAPFT

| Lignes<br>complémentaires | Itinéraires                                      |
|---------------------------|--|
| Ligne 30                  | THIONVILLE Foch – KUNTZIG Gare                   |
| Ligne 31                  | LOMMERANGE – FONTOY Super U                      |
| Ligne 32                  | LOMMERANGE – HAYANGE Hurlevent                   |
| Ligne 33                  | ANGEVILLERS – FONTOY Collège                     |
| Ligne 34                  | ROCHONVILLERS – HAYANGE Hurlevent                |
| Ligne 35                  | THIONVILLE Oeutrange – THIONVILLE Etbs scolaires |

#### Secteur CAVF (englobant Gandrange)

| Lignes<br>complémentaires | Itinéraires  |
|---------------------------|--|
| Ligne 40                  | HAYANGE Esplanade – THIONVILLE La Malgrange                |
| Ligne 41                  | HAYANGE Esplanade – ALGRANGE                               |
| Ligne 42                  | HAYANGE Esplanade – FAMECK Lycée St Exupéry via Ranguevaux |
| Ligne 43                  | UCKANGE Rte de Metz – ALGRANGE Terminus                    |
| Ligne 44                  | NEUFCHEF Pharmacie- FAMECK St-Exupéry                      |
| Ligne 45                  | GANDRANGE – FORANGE Moulin Daspich                         |

#### Secteur CCPHVA

| Lignes<br>complémentaires | Itinéraires                               |
|---------------------------|---|
| Ligne 50                  | THIONVILLE Foch – OTTANGE/ESCHERANGE      |
| Ligne <mark>51</mark>     | OTTANGE – THIONVILLE Foch                 |
| Ligne <mark>52</mark>     | Boulange Cité du Bois — HAYANGE Hurlevent |
| Ligne 53                  | OTTANGE Cité St Paul – FONTOY Collège     |

#### Secteur CCAM

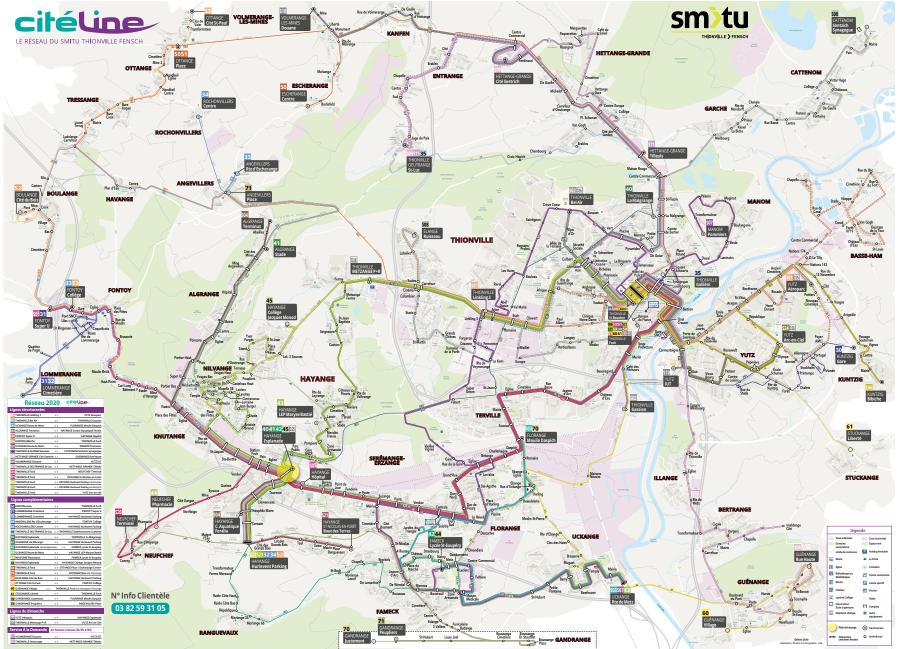
| Lignes complémentaires | Itinéraires                                   |
|------------------------|---|
| Ligne <mark>60</mark>  | GUENANGE – THIONVILLE via Uckange et Florange |
| Ligne <mark>61</mark>  | STUCKANGE Liberté – THIONVILLE Foch           |

# Réalisation de la nouvelle carte réseau

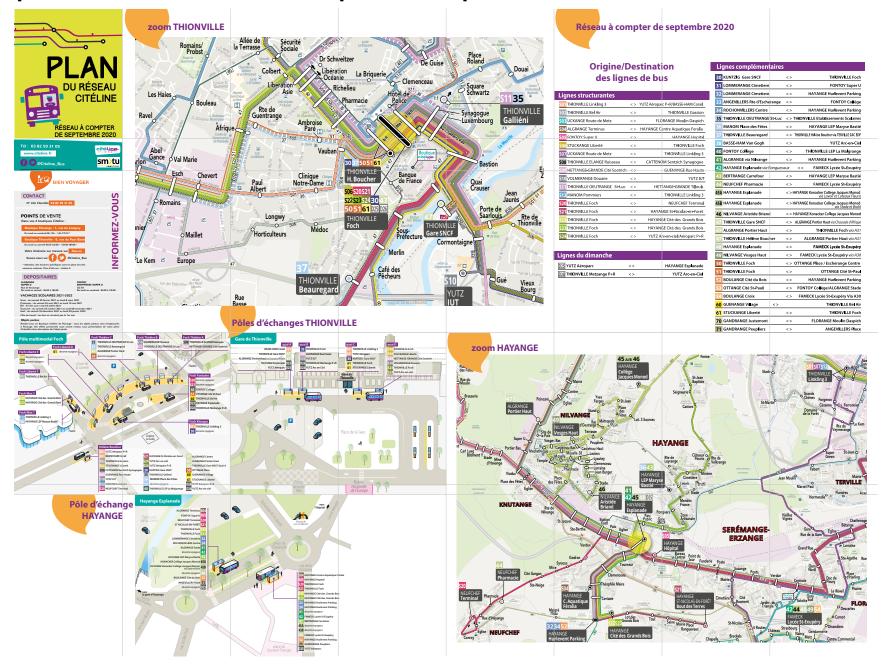
Le SMiTU a opéré une restructuration complète de son réseau de transport en 2020.

Il doit être opérationnel pour la rentrée de septembre.

A cette occasion, une nouvelle carte du réseau a été réalisée et affichée dans les abris voyageurs. Des plans papier ont également imprimés pour les usagers.



#### Plan poche du nouveau réseau de transport au 01 septembre 2020



# Aménagements apportés au réseau Citéline mis en place en septembre 2020

Au regard des difficultés engendrées par la modification de mode de gestion de l'exploitant, le réseau de septembre 2020 a du être remis en exploitation jusqu'au début de l'année 2021.

La date du 22 février 2021 a donc été choisie car elle correspond à une période de vacances scolaires. Cela permettra à l'exploitant d'éprouver les nouvelles lignes pendant deux semaines avant la rentrée scolaire.

L'objectif est de donner la priorité au transport scolaire. Les prérequis validés par les élus pour la remise en place du réseau sont les suivants :

- Assurer la rentrée principale des établissements scolaires le matin ;
- Proposer un voyage à midi et un retour pour le début des cours s'il n'y a pas de cantine dans l'établissement scolaire ;
- Assurer la ou les sorties principales des établissements scolaires.

Tous les établissements scolaires de notre ressort territorial ont été contactés afin de connaître leurs horaires d'entrée, de sortie et les effectifs de sortie par jour et par heure.

Par ailleurs, une conférence de presse a été donné dans les locaux du SMiTU pour échanger avec la presse quotidenne régionale sur la restructuration du réseau de transport Citéline, le vendredi 11 septembre 2020.

Les journalistes du Républicain Lorrain et de France Bleu étaient présents à cette ocassion.

# Conférence de presse du 11 septembre 2020 sur la restructuration du réseau de transport Citéline





De plus, les communes suivantes ont été rencontrées par Monsieur Bernard VEINNANT, Vice-Président en charge du Transport et du réseau :

Le 17 novembre 2020 : Hettange-Grande et Manom

Le 17 novembre 2020 Stuckange

Le 20 novembre 2020 Bertrange, Illange et Fameck

Le 23 novembre 2020 : Kanfen, Escherange, Entrange, Volmerange-les-Mines Ottange,

Boulange, Fontoy, Rochonvillers

Le 24 novembre 2020 Tressange

Terville

Le 25 novembre 2020 : Yutz

Nilvange

Le 27 novembre 2020 : Ranguevaux

# Création d'un comité des partenaires

Prévu par la loi d'orientation des mobilités, le comité des partenaires est une instance de dialogue pour mieux définir la politique de mobilité. Il se réunit au moins une fois par an, et doit être consulté avant toute évolution substantielle sur :

- l'offre de mobilité,
- la politique tarifaire,
- la qualité des services, de l'information des usagers.

Il est présidé par le Président du Syndicat et il comprend des membres du Comité Syndical et des représentants des employeurs et des associations d'usagers ou d'habitants présentes sur le ressort territorial du Syndicat et intéressés par la détermination de la politique de mobilité et ses évolutions.

Le comité des partenaires est également consulté avant toute instauration ou évolution du taux du versement destiné au financement des services de mobilité.

Le Comité syndical du 23 novembre 2020 a désigné le Président du SMiTU comme Président de droit du comité des partenaires.

Le collège d'élus est constitué de : 6 titulaires et 6 suppléants :

**TITULAIRES SUPPLEANTS** 

M. HERGAT Michel M. HOLSENBURGER Alexandre

M. GUERMANN Bernard M. COLIN Jean-Marie

Mme VETZEL Caroline M. BERNARDI Alessandro

Mme POUGET Clémence Mme KASPAR-COTRUPI Angèle

Mme BEY Michèle M. CORAZZA Jean-Luc

Mme REBSTOCK-PINNA Mme GRILLO Marie Alexandra

Le collège des partenaires est constitué des représentants suivants :

- OGB-L
- **UCIROUTHE**
- CAP FENSCH
- YUTZ' ACTIF
- **APECET**
- **FNAUT**
- **USAG'THIFENSCH**
- **FCPE**

# Signature d'une convention relative à la gestion des titres d'accès au parc à vélos et au parking relais de Thionville Metzange

Au regard de la nécessité de développer l'interrnodalité et développement de la pratique des modes doux et en particulier du vélo, la Communauté d' Agglomération Portes de France Thionville mettra en service le Parking relais Thionville - Metzange courant février 2021. Ce dernier permettra l'accueil d'environ 750 véhicules et sera destiné principalement aux utilisateurs du transport des cars transfrontaliers.

La Communauté d' Agglomération Portes de France Thionville a égalment installé un parc à vélo de 20 emplacements sur le parking relais Thionville - Metzange. L'objectif est ainsi de proposer aux cyclistes, utilisateurs des transpo1is en commun, un stationnement sécurisé et gratuit pour leurs vélos.

Pour simplifier l'usage, l'accès au parking relais et au parc à vélo se fasse via la carte SimpliCités qui est le support unique pour les titres de transport en Lorraine. Il sera vendu et chargé en agence Citéline.

Le SMITU et son exploitant, la SPL Trans Fensch, ayant déployé ce support monétique sur leur périmètre d'intervention, la Communauté d' Agglomération Portes de France - Thionville souhaite s'associer à ces deux structures pour la gestion de l'accès au parking relais et au parc à vélo.

L'objet de la convention est de définir la façon dont sera géré l'accès au parking relais et au parc à vélos et les rôles de chacune des parties citées dans cette convention.

Ainsi, les agents en boutique Citéline vont réceptionner les usagers intéressés, afin de les renseigner sur le fonctionnement du parking relais et du parc à vélo et enregistrer leur compte. Ils seront également l'interface des usagers pour toutes modifications ou suppression de compte.

La SPL Trans Fensch encaissera les recettes générées par la vente de titres pour l'accès au parking puis les reversera à la Communauté d' Agglomération Portes de France - Thionville. En contrepartie, la CAPFT reversera un montant annuel forfaitaire à la SPL Trans Fensch.

Le Comité Syndical du 23 novembre 2020, a acté le principe d'une convention tripartite entre le SMiTU Thionville Fensch, la SPL Trans Fensch et la Communauté d' Agglomération Portes de France - Thionville relative à l'accès au parking relais de Thionville - Metzange.

# ► La grille tarifaire 2020-2021



# 5. Les travaux

# Mise en service de la nouvelle station de lavage

Dans le cadre de la modernisation des équipements de travail, une nouvelle station de lavage pour les bus a été installée en 2020.

Le montant total des travaux, comprenant les fourniture et l'installation de la station de lavage, s'élève à 90 720 euros TTC.

#### Une démonstration grandeur nature du fonctionnement de la station de lavage réalisée le 20 juillet 2020







# 6. Le projet Citézen

Citézen est un projet de Bus à haut niveau de service (BHNS) porté par le SMiTU, l'Autorité organisatrice de la mobilité durable (AOMD) sur le territoire, pour répondre aux besoins de déplacements.

#### Quels bénéfices pour l'usager?

- une fréquence haute et une régularité des horaires ;
- 250 000 voyageurs attendus;
- des horaires plus larges et plus de fréquence ;
- un confort et accessibilité accrue pour l'usager;
- l'intermodalité avec des correspondances optimisées;
- une information des voyageurs en temps réel;
- un bus qui bénéficie d'aménagements dédiés
- des cheminements piétons et cyclistes facilités ;

#### Les chiffres clés

- 2 nouvelles lignes structurantes, dont: 1 ligne verte de 12 km entre Metzange et Yutz 1 ligne rouge de 20 km entre Hayange et Basse-Ham;
- 67 stations vovageurs desservies;
- 3 parkings relais;
- 2 ponts créés pour franchir la Moselle et les voies ferrées;
- Un bus toutes les 10 minutes en heures de pointe.

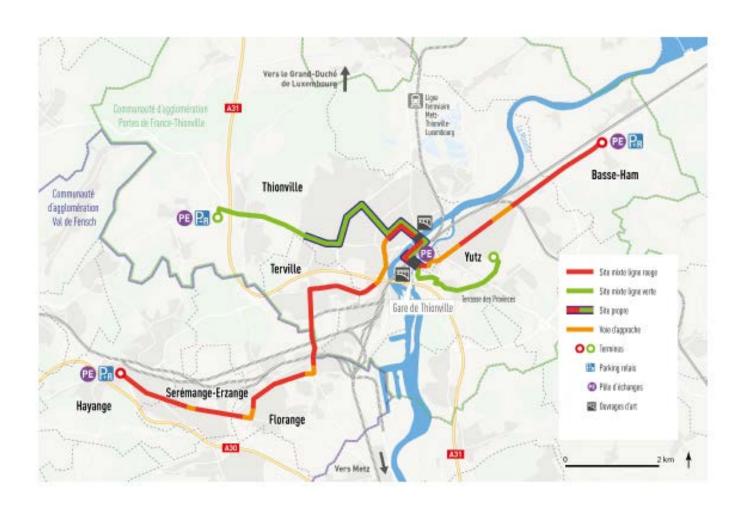


# Un nouveau planning déterminé pour la réalisation du Citézen

Le projet Citézen traverse 7 communes (Hayange, Serémange-Erzange, Florange, Terville, Thionville, Yutz, Basse-Ham) dans 2 communautés d'Agglomération (la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF) et la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville (CAPFT).

Un tronc commun aux deux lignes traverse le centre-ville de Thionville sur une longueur de 2,4 km.

La carte suivante représente les deux lignes finalisées de BHNS suite à la Déclaration d'Utilité Publique et identifie les sites propres et les voies d'approche :



Le projet Citézen comprend l'aménagement de :

- 2 Ouvrages d'Art permettant de franchir la Moselle, les voies SNCF et le canal ;
- 67 stations voyageurs ;
  - 3 parkings relais avec des sous-stations électriques :
    - Un parking relai (P+R) à Hayange sur la ligne rouge ;
    - Un P+R à Basse-Ham sur la ligne rouge;
    - Un P+R à Metzange sur la ligne verte.
- 27 bus à haut niveau de service (BHNS) à motorisation électrique ;
- La construction d'un nouveau site de maintenance et de remisage.

#### Le nouveau planning déterminé

Suite à l'étude d'approfondissement de la faisabilité technique et financière du projet Citézen réalisé en collaboration avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), il est proposé que la mise en service du Citézen passe de janvier 2028 à janvier 2026.

Le nouveau planning a été validé par le Comité Syndical du 18 juin 2020.

Les principales dates prévisionnelles du projet sont les suivantes :

| Travaux prévus                                | Dates prévisionnelles |
|---|-----------------------|
| Travaux pont de franchissement sur la Moselle | 06-2020 à 06-2022     |
| Travaux pont au-dessus des voies ferrées SNCF | 08-2021 à 08-2023     |
| Travaux voiries                               | 09-2021 à 09-2025     |
| Travaux dépôt                                 | 09-2022 à 09-2024     |
| Fabrication du matériel roulant               | 11-2023 à 04-2025     |
| Travaux abris voyageurs                       | 10-2024 à 11-2025     |
| Essais puis marche à blanc                    | 04-2025 à 11-2025     |
| Mise en service du BHNS                       | 01-2026               |
|   |                       |

Le projet Citézen sera réalisé en plusieurs phases, afin de s'assurer de sa bonne mise en œuvre.

Les bus circuleront sur les zones aménagées au fur et à mesure de la finalisation des travaux.

# La plan de financement du projet Citézen est validé!

Le SMiTU soutenu par les services de la BEI et tout particulièrement par la European Investment Advisory Hub (EIAH) a bénéficié d'une assistance technique, économique et financière, qui a permis d'alimenter la réflexion des élus sur ce sujet.

C'est dans ce contexte que la société Egis, en collaboration avec Espélia, a réalisé une étude de faisabilité technique et financière du projet Citézen.

Ainsi, le plan de financement du projet intégrant le matériel roulant électrique et toutes les infrastructures utiles et nécessaires à cette motorisation se ventile de la manière suivante :

#### Plan de financement du projet Citézen

Subventions notifiées 16 860 000,00 € H.T.

Autofinancement SMiTU 38 860 000,00 € H.T.

Reste à financer 140 000 000,00 € H.T.

Total: 195 720 000,00 € H.T.

Les différentes subventions d'investissements s'élevant à hauteur de 16,86 millions d'euros, se détaillent de la façon suivante :

- Une subvention de la Région Grand Est DIRIGE (correspondant au Fonds Dispositif d'Intervention Régional d'Intermodalité Grand Est) pour un montant de 6,7 millions d'euros ;
- Une subvention de l'Etat correspodant à un appel à projet intitulé : « Transports Collectifs et Mobilité durable », d'un montant de 10,16 millions d'euros.

La temporalité longue du projet permet de recourir à de nombreuses subventions et de ce fait de diminuer l'appel à l'emprunt.

Le plan de financement du Citézen, validé par le Comité Syndical du 18 juin 2020, intègre la participation des trois établissements bancaires suivant :

| Nom du prêteur                        | Type de taux | Durée d'empru | nt Montant (en millions<br>d'euros) |
|---------------------------------------|--------------|---------------|-------------------------------------|
| Banque Européenne<br>d'Investissement | Fixe         | 30 ans        | 100                                 |
| Crédit Agricole Lorraine              | Fixe         | 20 ans        | 20                                  |
| Banque Postale                        | Fixe         | 20 ans        | 20                                  |
| Total des emprunts<br>du projet       |              |               | 140                                 |

## Actualisation du plan de financement du Citézen

Le Comité Syndical du 18 juin 2020 a validé le plan de financement du Citézen en intégrant participation financière de 3 établissements bancaires pour le projet.

Cependant le SMiTU continue son travail de recherche de partenaire financier afin de lisser les risques et de disposer des meilleures conditions financières d'emprunts.

Un plan de financement actualisé, intègrant la Caisse d'Epargne qui souhaite accompagner le SMiTU sur son projet ainsi que deux autres établissements bancaires : la Banque Postale et le Crédit Agricole, a donc été établi.

Le Comité Syndical du 23 novembre 2020 a validé le plan de financement actualisé du projet Citézen, en actant la participation de 4 établissements bancaires :

| Nom du prêteur                        | Type de taux | Durée d'emprunt Montant (en millions<br>d'euros) |
|---------------------------------------|--------------|--|
| Banque Européenne<br>d'Investissement | Fixe         | 30 ans 100                                       |
| Crédit Agricole Lorraine              | Fixe         | 20 ans 20  |
| Banque Postale                        | Fixe         | 20 ans 20  |
| Caisse d'Epargne                      | Fixe         | 20 ans 20  |
| Total emprunts projet BHNS            |              | 160  |

#### L'intérêt général du projet Citézen

Citézen est un projet de transport qui vise à faciliter les déplacements dont ceux des frontaliers, favoriser le développement économique et améliorer le cadre de vie du territoire.

Pour rappel, les 5 objectifs principaux portés par le BHNS sont :

#### 1. Améliorer l'offre de transport collectif

Performantes, les deux nouvelles lignes offriront des améliorations réelles pour les usagers concernant la rapidité, la ponctualité, la régularité, l'accessibilité et le confort. Le réseau de bus sera restructuré autour des deux nouvelles lignes pour une offre de service harmonieuse et renforcée.

#### 2. Contribuer au développement économique et à l'attractivité du territoire

Le projet reliera les principaux équipements, bassins de vie, projets urbains futurs et centres d'activités à fort potentiel de développement. En facilitant les mobilités sur le territoire, Citézen accompagnera le développement des deux Communautés d'agglomération Portes de France -Thionville et du Val de Fensch.

#### 3. Faciliter les déplacements transfrontaliers

Le projet permettra de faciliter les déplacements à destination du Grand-Duché du Luxembourg grâce à la création de correspondances optimisées avec les cars frontaliers, notamment au terminus de Metzange.

L'amélioration de la-desserte de la gare SNCF de Thionville (7 000 passagers par jour à l'heure actuelle, 15 000 passagers quotidiens à l'horizon 2020) et la création de nouveaux parkings relais poursuivent aussi cet objectif (lignes transfrontalières 300, 301, 303 et 323).

#### 4. Impulser de nouvelles pratiques en matière de déplacement

Citézen a pour ambition d'encourager le changement dans les habitudes de déplacements, en favorisant un mode de transport respectueux de l'environnement.

L'augmentation de l'usage des transports collectifs contribuera en parallèle à améliorer la circulation routière et de ce fait, réduira les nuisances sonores ainsi que la pollution.

#### 5. Améliorer le cadre de vie

L'aménagement des voiries sera également l'occasion de requalifier l'espace public, de fluidifier la circulation des lignes de bus actuelles et de favoriser la marche et l'utilisation du vélo.

## Le projet Citézen : où en est-on ?



Citézen est un projet de Bus à haut niveau de service (BHNS) porté par le SMiTU, l'autorité organisatrice de la mobilité durable sur le territoire, pour répondre aux besoins de déplacements.

### Les avancées du projet en 2020

18 juin 2020 :

- Approbation du projet Citézen et de son nouveau planning
- Validation du plan de financement du projet Citézen



- **23 novembre 2020 : -** Programme du futur centre de maintenance et de remisage
  - Actualisation du Plan de financement du projet Citézen
  - Signature de la convention de financement avec la SNCF pour la réalisation des travaux d'un pont au-dessus des voies ferrées



9 décembre 2020 : - Avenant à la Convention de financement avec la SNCF pour la réalisation de l'étude de niveau pro pour la construction de l'ouvrage de franchissement des voies ferrées

## Présentation du nouveau dépôt

Dans le cadre du projet Citézen et du contexte de la transition énergétique imposant le renouvellement des véhicules avec une énergie propre, le SMITU consulte un maître d'œuvre pour son projet de construction d'un nouveau dépôt afin d'accueillir sa flotte actuelle et ses futurs bus électriques.

Le dépôt est prévu pour fin 2024 avant l'arrivée des BHNS en 2025. Sa mise en service entraînera la fermeture simultanée du dépôt vétuste existant.

Situé à Florange, le nouveau dépôt permettra d'assurer l'entretien, le nettoyage et la maintenance des bus. Le SMITU est propriétaire d'une parcelle de 7,5 ha dont une partie sera dédiée à la construction du dépôt de 5,2 ha, et l'autre partie de 2,3 ha sera valorisée.

Le Comité Syndical du 18 juin 2020, a acté l'acquisition d'une propriété foncière complémentaire, appartenant à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, pour la réalisation du futur centre de maintenance et de remisage. La parcelle mesure environ 80 000 m². Le montant de cession s'éleve à 4,84 € le m².

Faisant office de siège social, il deviendra l'unique dépôt du SMiTU. Élément essentiel au fonctionnement de la ligne, il assurera les fonctions suivantes : remisage, ravitaillement, lavage, maintenance courante et légère, exploitation de la ligne, administration.

#### Un bâtiment à la hauteur des ambitions du projet

D'une surface de 5,2 hectares, il pourra accueillir 123 véhicules et jusqu'à 300 personnes.

Conçu pour prendre en charge l'ensemble des bus du réseau Citéline, le bâtiment est adapté au renouvellement progressif de la flotte et son passage complet à l'électrique.

Des prédispositions électriques seront mises en place (fourreaux, bâtiment accueillant les postes de transformation) dès le début des travaux.

Les bornes de recharge des bus électriques seront inclues dans les marchés matériel roulant. Les besoins à terme du dépôt sont estimés aujourd'hui à environ 8MW. Cette puissance permettra à ENEDIS de dimensionner son réseau électrique en conséquence et de s'adapter sans travaux supplémentaires durant toute la durée de vie du dépôt.

#### Des mesures fortes de développement durable

Le SMiTU souhaite intégrer au dépôt des mesures fortes de développement durable comme :

> L'installation de panneaux photovoltaïques pour couvrir une partie des besoins énergétiques des bâtiments et de recharge de véhicules légers électriques en journée > L'intégration d'un système de récupération des eaux de pluie à destination des eaux de lavage.

L'estimation prévisionnelle des couts travaux et équipements du futur dépôt s'élève à 25 105 682 € HT.

Le Comité Syndical du 23 novembre 2020, a validé le programme du futur centre de maintenance et de remisage.

#### Visite de terrain du 17 décembre 2020 pour présenter aux élus l'emplacement du futur ouvrage de franchissement des voies ferrées de la SNCF



Les agents du SMiTU accompagnés de la société Egis et des équipes de la SNCF étaient présents aux côtés du Maire de Thionville Pierre CUNY ainsi que du Président du SMiTU Roger SCHREIBER et du Vice-Président et Maire d'Hettange-Grande Roland BALCERZAK.

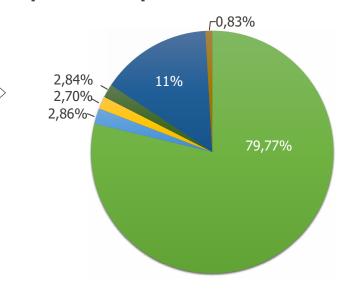
## 7. Le SMiTU en chiffres

**Vous trouverez dans cette partie l'ensemble des données** chiffrées du SMiTU pour l'année 2020 :

- Les dépenses et les recettes de la section d'exploitation ainsi que les détails des charges à caractère général ;
- Les dépenses et les recettes de la section
- 2020.

### **Exploitation \***

#### Dépenses d'exploitation réalisées

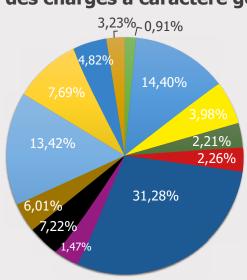


- Paiements Trans Fensch 13 630 149,29 €
- Charges de personnels 488 495,97 €
- Charges à caractère générale 460 814,54 €
- Paiements autres transporteurs 485 405,62 €
- Opérations d'ordre (amortissements...) 1 879 869,77 €
- Autres 142 119,15 €

#### Détails des charges à caractère général Total : 460 814,54 €

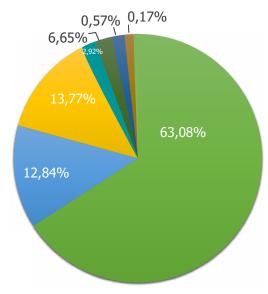








### Recettes d'exploitation réalisées



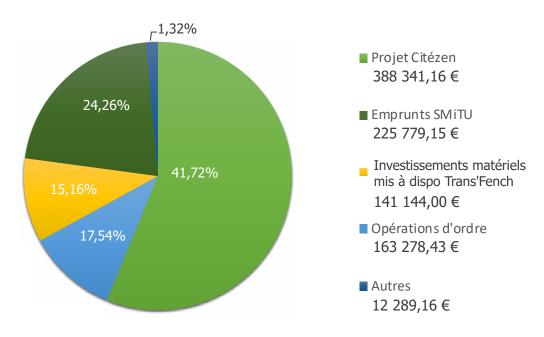
#### Total: 27 513 184,87 €

- Versement transport 17 355 076,61 €
- Dotation Générale Décentralisation 3 532 864,00 €
- Parts des collectivités 3 788 757,58 €
- Régularisation kms commerciaux non réalisés 1 828 814,96 €
- Opérations d'ordre 156 966,91 €
- Autres 48 079,57 €
- Produits exceptionnels 802 625,24 €

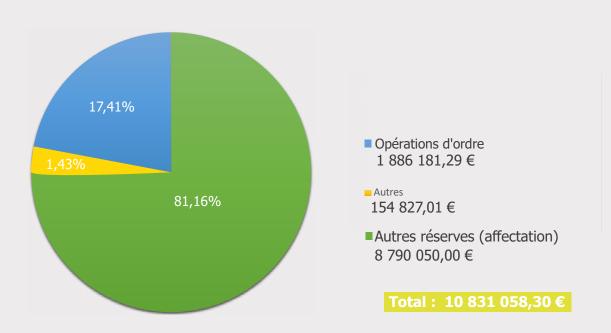
### **Investissement** \*

### Dépenses d'investissement réalisées

#### Total: 930 831,90 €



#### Recettes d'investissement réalisées



## Subventions versées par le SMiTU

Le 11 mars 2015, le Comité Syndical a validé un nouveau règlement concernant le régime des subventions pour l'installation d'abris voyageurs et la mise en accessibilité des arrêts :

|  | Régie     | Prestation externalisée |
|--|-----------|-------------------------|
| Subventions pour l'installation d'un abris voyageurs | 3 000 € * | 3 000 € *               |
| Travaux de pose et mise en accessibilité             | 500 € **  | 15% **                  |

<sup>\*</sup> la collectivité pourra percevoir au maximum le montant réglé par ses soins.

<sup>\*\*</sup> la subvention concerne exclusivement les travaux d'accessibilité et sera réglée à concurrence du montant payé.

| Subvention abris voyageurs |                                   |  |  |
|----------------------------|-----------------------------------|--|--|
| Collectivté                | Subvention versée<br>par le SMiTU |  |  |
| Volmerange-les-Mines       | 15 000 €                          |  |  |
| SEBL Grand EST             | 3 000 €                           |  |  |
| Entrange                   | 6 000 €                           |  |  |
| CAPFT (P+R Metzange)       | 6 000 €                           |  |  |
| Stuckange                  | 1 753,21 €                        |  |  |
| Hettange-Grande            | 6 000 €                           |  |  |
| Total :                    | 37 753,21 €                       |  |  |

| Subvention pour mise en accessibilité des arrêts de bus |                                   |  |  |
|---|-----------------------------------|--|--|
| Collectivité  | Subvention versée<br>par le SMiTU |  |  |
| SEBL Grand Est  | 890,05€                           |  |  |
| CAPFT (P+R Metzange)                                    | 2 347,79 €                        |  |  |
| Total :   | 3 237,84 €                        |  |  |



L'Aide Individuelle au Transport (AIT) est attribuée par le SMiTU aux familles dont le ou les enfants sont scolarisés hors de la commune dans un établissement pour lequel il n'y a pas de desserte par des lignes régulières ou scolaires. Cette aide est versée à la Ville, qui se charge ensuite de la redistribuer aux familles.

Versement de l'Aide Individuelle au Transport \*

Uckange : 1 170 €

\* L'AIT versée en 2020 correspondant à l'année scolaire 2019/2020

## La participation des collectivités en 2020

Le montant total des participations des communes membres pour 2020 est de : **3 794 359,79 euos**, à l'identique de l'année 2019 mais calculé avec les nouveaux critères :

- 40 % pour la population
- 60 % pour l'offre de transport

# 4. Les marchés

## Les marchés conclus en 2020

| N° de<br>procédure | Mis en ligne par : | Objet du marché                   | Action à réaliser ou en cours  | Titulaire /<br>groupement | Date de notification | Durée du marché   | Montant du marché                                 | Observations         |
|--------------------|--------------------|-----------------------------------|--|---------------------------|----------------------|---|---|----------------------|
|                    |                    |                                   |  |                           | 2020                 |   |   |                      |
| M2020-01           | SMITU              | MOE infra système P+R             | En cours d'exécution<br>OS 1 + 2<br>Réserves OS 2 émise par VIA MOSTRA | VIA MOSTRA                | 17/11/2020           | date de notification jusqu'à la fin du délai de «<br>garantie de parfait achèvement »               | 2 419 250,00 €                                    | En cours d'exécution |
| M2020-02           | SMITU              | Location de matériel informatique | En cours d'exécution   | ACAS                      | 10/06/2020           | 20/06/2020 au 20/06/2024  | Accord cadre à BC :<br>montant max 90 000<br>€ HT | En cours d'exécution |
| M2020-03           | SMITU              | AMO Programme Dépôt               | En cours d'exécution   | EGIS RAIL                 | 17/03/2020           | estimée à 60 mois (2025)  | 183 648,00 €                                      | En cours d'exécution |
| M2020-04           | SMITU              | Mandat                            | En cours d'exécution   | EGIS Conseil              | 10/12/2020           | de la notification jusqu'en 2026 après quitus<br>donné au mandataire                                | 4 492 380,00 €                                    | En cours d'exécution |
| M2020-05           | SMITU              | Location photocopieur             | En cours d'exécution   | TOSHIBA                   | 25/06/2020           | 1 an<br>envoyer courrier de reconduction avant le 24 mai<br>de chaque année : reconduction expresse | 157 euros par mois +<br>cout des copies           | En cours d'exécution |
| M2020-08           | SMITU              | Nettoyage locaux SMITU            | En cours d'exécution   | ONET                      | 22/12/2020           | 01/01/2020 au 31/12/2024<br>par période d'un an<br>reconduction tacite                              | 450,75 euros HT par<br>mois                       | En cours d'exécution |
| M2020-09           | SMITU              | Evaluation PDM                    | En cours d'exécution   | CODRA                     | 09/06/2021           | 12 mois   | 29 075,00 €                                       | En cours d'exécution |

